

DEMANDE DE PLACES DISPONIBLES 2022-2023

Pour les élèves qui ont un droit « 0 » (pas de droit au transport – parce que l'enfant habite à l'intérieur de la zone marche)

Pour avoir droit au transport scolaire, voici les distances à respecter :

- Pour les élèves du préscolaire : être à plus de 600 mètres de l'école
- Pour les élèves du primaire : être à plus de 1400 mètres de l'école
- Pour les élèves du secondaire : être à plus de 1700 mètres de l'école

TARIF MATIN ET SOIR : 150 \$ / FAMILLE / ANNÉE (GRATUIT POUR LE PRÉSCOLAIRE JUSQU'À LA 2^E ANNÉE)
SI LA DEMANDE EST FAITE EN COURS D'ANNÉE, LA TARIF SERA AJUSTÉ, CONTACTEZ-NOUS POUR LES DÉTAILS

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Nom et prénom de(s) élève(s)	Adresse de transport AM	Adresse de transport PM	Degré de l'élève	École(s) fréquentée(s)

Nom du répondant : _____ Tél. : _____ Date : _____

Adresse du répondant : _____ Code postal : _____

VEUILLEZ RETOURNER CE FORMULAIRE ACCOMPAGNÉ DE VOTRE PAIEMENT

MODALITÉ DE PAIEMENT : Un chèque ou un mandat poste pour le montant global.

Le chèque doit être fait à l'ordre du Centre de services scolaire de Portneuf et acheminé au :

Service du transport scolaire,
310, rue de l'Église, Donnacona (QC) G3M 1Z8

VEUILLEZ ÉCRIRE LE NOM DE VOTRE ENFANT SUR LE CHÈQUE